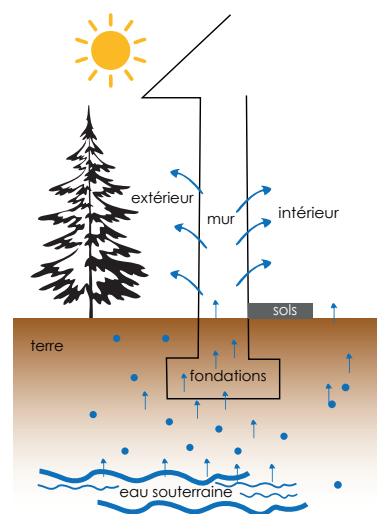


Les remontées capillaires

Il s'agit d'eau qui remonte dans la structure des bâtiments. Elles sont créées par les passages d'eau souterraine. L'eau est attirée en permanence par un phénomène naturel depuis le sol jusqu'aux parties sèches de l'ensemble du bâtiment : bas des murs de façade, murs intérieurs, cloisons mais aussi les sols.



CARACTÉRISTIQUES : tâches sombres en forme de vagues, traces de salpêtre, efflorescences de sels, présence de champignons, mères, prolifération d'acariens.

CONSÉQUENCES : décolllement des tapisseries et des revêtements, dégradation des enduits, cloques, joints creusés, odeurs de moisi, parquets et boiseries dégradés, risque d'allergie et d'asthme.

La solution EVO

EVO est un boîtier électronique qui permet de traiter définitivement l'humidité causée par les remontées capillaires dans les fondations, les sols et les murs.

- Une solution définitive, sans travaux, pour tout type d'habitat.
- Fonctionne aussi bien pour les murs, les sols et les fondations, quelles que soient la nature et l'épaisseur des murs.
- Un procédé breveté dont l'efficacité a été validée par un bureau de contrôle indépendant.
- Un boîtier qui peut s'installer partout, sans alimentation électrique.
- Le Boîtier EVO est écologique, puisqu'il n'émet pas d'ondes.
- Durée de vie de l'appareil : + 60ans



La solution
définitive
aux problèmes
d'humidité
de votre habitat.



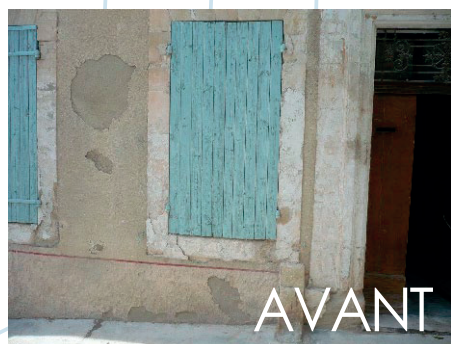
La technologie EVO®

Le boîtier EVO®, fabriqué en France par Axe Assèchement, est composé de circuits électroniques passifs qui utilisent l'énergie souterraine naturelle créée par les remontées capillaires.

La réaction déclenchée par les circuits permet d'inverser la polarité électrique des murs et de neutraliser le phénomène physique des remontées capillaires.

Ainsi l'eau redescend, les murs et les sols s'assèchent naturellement. L'appareil dispose d'une garantie de 10 ans et d'une validation du bureau de contrôle QUALICONSULT.

EVO® n'émet pas d'ondes et ne nécessite aucun entretien.



Le diagnostic

Notre expert réalise le diagnostic sur site à l'aide de son laboratoire portable afin de valider la présence de remontées capillaires. A l'issue de la visite, il remettra une étude des préconisations et un devis détaillé.

L'installation

L'appareil peut être installé en applique murale, dans un mobilier ou encastré dans une niche maçonnée.

Le jour de l'installation, une première série de mesures sera réalisée, un contrat de garantie de résultat sera fourni.

Le suivi

Une seconde série de mesures de contrôle 12 à 18 mois après la pose de l'EVO® sera faite. OBJECTIF: valider l'assèchement des murs et des sols du bâtiment.

Le technicien apportera les préconisations nécessaires afin de neutraliser les sels minéraux et le salpêtre stockés dans les murs.

**+ de 2000 références
vérifiables depuis 2002**

Pour qui ?

Le traitement concerne tout type de bâtiment :



Les habitations



Les bâtiments privés ou publics



Les collectivités



Les monuments historiques

L'expert en humidité